**Zeitschrift:** Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins

vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des

Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

**Band:** 50 (1942)

**Heft:** 45: Armee-Sanitätsmaterial

**Artikel:** Les consultations radiomédicales en mer

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-548382

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Les consultations radiomédicales en mer

Lorsqu'à bord d'un bateau sans médecin— et la plupart sont dans ce cas— un marin se blesse ou tombe malade, la situation est tragique: panser une plaie est un problème pour quiconque n'y a pas été exercé; réduire et immobiliser une fracture ou une luxation est bien plus difficile; au moins la lésion et sa cause sont-elles évidentes; mais que faire devant une fièvre aiguë, une crise cardiaque ou abdominale, des troubles digestifs graves, un état d'affaiblissement prononcé, des attaques convulsives— ou bien un abcès, un phlegmon, une hémorragie abondante? Le commandant consultera son «médecin de papier», ou mieux le livre que la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a publié sous le nom de «Hygiène et médecine à bord». Mais poser un diagnostic, conduire un traitement, déterminer un régime sont aussi difficiles pour un marin que gouverner un navire le serait pour un médecin.

C'est la raison pour laquelle la Conférence d'Oslo, convoquée en 1926 par la Ligue, a envisagé l'organisation de consultations médicales par radiotélégraphie ou radiotéléphonie. La Ligue, les Croix-Rouges nationales, les administrations de la marine et des radiocommunications des divers pays, le Bureau international des télécommunications ont obtenu la collaboration de près de 300 stations côtières, dans une cinquantaine de pays. Une nomenclature officielle donne la liste de ces stations, leurs longueurs d'onde, leur heures d'ouverture, les langues admises, les taxes, etc. D'autre part, la consultation peut être demandée à un navire en mer, s'il dispose d'un médecin.

Au cours d'expériences faites avec le Dr Raoul Bernard et l'officier radiotélégraphiste J. Hæck, grands experts en la matière, j'ai constaté avec quelle rapidité et quelle exactitude une réponse est donnée lorsque l'état du malade ou du blessé est exposé clairement. C'est là le point capital. Aussi est-il éminemment désirable que la formation donnée dans les écoles de navigation comprenne des notions précises à ce sujet, en même temps que l'enseignement pratique de l'hygiène et des premiers soins. Lorsqu'on peut communiquer par radiotéléphonie, la situation est simplifiée, car des explications peuvent être obtenues de part et d'autre.

D'immenses bienfaits ont déjà été réalisés: plus de 2000 consultations radiomédicales sont données chaque année; des paquebots ont souvent modifié leur itinéraire pour prendre des malades ou des blessés, que le médecin du bord a pu sauver par son intervention. Toutefois, il persiste une lacune importante: les stations radiomédicales

manquent ou sont rares dans l'Amérique latine, tant sur la côte de l'Atlantique que sur celle du Pacifique. Les Sociétés de la Croix-Rouge de ces pays, qui se sont si souvent distinguées par de nobles initiatives, ont souscrit à la résolution de la Conférence de Santiago du Chili (1940) recommandant à chacune d'elles d'intervenir auprès de son gouvernement pour établir ce service: les stations existent, mais on doit les mettre en liaison avec un hôpital civil, militaire ou naval.

Il n'est pas moins désirable, comme le proclame la résolution, que le Manuel médical de bord publié par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge soit traduit en espagnol, et que les gouvernements de l'Amérique latine s'accordent au sujet de la composition du coffre à médicaments, afin qu'elle soit uniforme pour tous ces pays.

D'autres mesures, préconisées par le Comité International du bien-être du marin, créé à l'instigation de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, ont trait à l'hygiène du bord, à l'assainissement matériel et moral des ports, aux dispensaires, aux bureaux de renseignements, aux foyers du marin.

La Croix-Rouge devrait aider à constituer, dans chaque grand port, un organisme comprenant ses propres représentants, ceux des autorités, des armateurs, des marins et des associations qui s'intéressent à leur sort. Il aiderait à prendre les mesures de sécurité nécessaires, à protéger les jeunes surtout contre la tentation des boissons alcooliques, des lieux de plaisirs, des stupéfiants. Les meilleurs moyens consistent à réglementer et à surveiller les établissements que fréquentent les marins, à interdire l'accès de la zone du port aux personnes dont la présence n'est pas justifiée, enfin à offrir dans des foyers accueillants le logement, de bons repas, des distractions, des occasions de sports, d'excursions, de visite de la ville. L'institution d'un service social des marins est particulièrement précieuse pour les renseigner, les guider dans leurs démarches, faciliter l'épargne et l'envoi d'argent à leur famille, procurer l'examen médical, le traitement, l'hospitalisation, les secours, l'aide amicale. Une brochure indiquera les consulats, les dispensaires, les hôpitaux, les œuvres du marin, les hôtels, restaurants, lieux de distractions recommandés, qui seront autorisés à apposer un insigne spécial.

Toutes ces mesures ont déjà été étudiées à fond. La volonté de les mettre en œuvre n'est pas douteuse parmi les Sociétés de l'Amérique latine. Il y a là pour elles un champ d'action qui leur permettra de s'illustrer dans une œuvre d'humanité, de solidarité avec les travailleurs de la mer, dont l'existence est si rude et si exposée.





Qualitätsprodukte







